

Questions orales

cela que le ministre songeait lorsqu'il a annoncé ces programmes spéciaux de relance il y a quelques mois?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, les programmes spéciaux de relance permettent actuellement de construire un certain nombre de navires et ce sont des sociétés canadiennes qui les construisent au Canada. Quant à l'armement de ces navires, il a dû faire l'objet d'un appel d'offres adressé aux sociétés concurrentes. Quant à l'aspect que le député a soulevé, j'invite celui-ci à communiquer avec le ministre des Approvisionnement et Services, car c'est lui qui est chargé d'administrer le ministère des Approvisionnement et Services. Je suis sûr que ce ministre lui expliquerait volontiers pourquoi en l'occurrence il a octroyé le contrat à la société suédoise. C'est probablement que celle-ci était en mesure de les fabriquer à moindre prix que les sociétés canadiennes. Seul le ministre compétent est en mesure de fournir ces détails.

* * *

[Français]

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

LA SOCIÉTÉ BOMBARDIER—LA POSSIBILITÉ DE MISES À PIED

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire. A cause de la décision du gouvernement du Canada, des centaines d'employés de la société Bombardier seront probablement mis à pied l'été prochain. Est-ce que le ministre ou le gouvernement ont ajouté au coût du contrat accordé à l'entreprise suédoise les coûts additionnels qu'il devrait payer pour des choses comme les prestations d'assurance-chômage et également le coût du bien-être social, ici, au Canada? Est-ce qu'il a ajouté des choses comme celles-là qui sont très importantes?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, encore là, le ministre des Approvisionnement et Services se fera un plaisir de fournir toute l'information nécessaire à l'honorable député, mais je rappellerai à mon collègue que le gouvernement du Canada a également aidé la même société, savoir la Bombardier, à obtenir des contrats importants pour le service du métro à New York, par exemple, et que cette société a été considérablement aidée par le gouvernement canadien pour obtenir des contrats au Mexique, et que nous contribuons également à l'appuyer pour obtenir des contrats dans d'autres pays. Encore récemment, il y avait des discussions avec le gouvernement de la Chine pour que cette société puisse obtenir certains contrats. Alors le gouvernement du Canada, pour prendre l'exemple particulier auquel l'honorable député se réfère, contribue beaucoup au succès de cette entreprise canadienne qui a déjà remporté de très grands succès en réussissant à faire des ventes à l'étranger. Alors, il est très difficile d'argumenter que nous ne pourrions que faire des ventes à l'étranger, mais quand les étrangers voudront nous vendre au Canada, il leur sera interdit d'entrer dans ce pays.

Si nous voulons réussir comme pays, il nous faut être concurrentiels à l'échelle mondiale, et le Canada ne peut pas fermer ses portes et en même temps demander à d'autres pays du monde, à tous les autres pays du monde, d'ouvrir des marchés au Canada. Si nous voulons véritablement réussir dans ce pays, il nous faut être concurrentiels. Et c'est la politique que nous

poursuivons, savoir être plus productifs, être plus concurrentiels, et nous ne pouvons pas réussir dans le contexte actuel si nous fermons nos portes aux étrangers qui veulent nous vendre, alors que nous leur demandons d'ouvrir leurs portes aux produits canadiens. C'est la politique du gouvernement.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

LES TAUX D'INTÉRÊT SUR LES PRÊTS ACCORDÉS AUX AGRICULTEURS

M. Murray Cardiff (Huron-Bruce): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel, bon nombre de producteurs alimentaires du Canada ont dû emprunter à la Société du crédit agricole à des taux d'intérêt allant jusqu'à 16.75 p. 100. Certains d'entre eux ont pu obtenir un dégrèvement d'intérêt sur ces emprunts. Maintenant, cette possibilité n'existe plus. Le ministre a-t-il pris des dispositions pour que ce programme continue à s'appliquer et pour l'étendre aux autres taux d'intérêt sur les emprunts accordés par la Société du crédit agricole pendant cette période?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je suis certain que le député sait fort bien qu'à l'époque où les agriculteurs ont obtenu ces emprunts à des taux de 16.75 p. 100, ils auraient dû payer un intérêt d'au moins 21 ou de 22 p. 100 dans le secteur privé. Le taux semblait donc avantageux. Nous reconnaissons, comme les députés, qu'il faudrait probablement les modifier maintenant. Nous sommes en train d'examiner la question.

J'ai rencontré le président de la Société du crédit agricole ce matin pour mettre au point certaines de nos propositions afin de garantir qu'elles atteignent l'objectif que nous visons. Il y a près de 8,000 agriculteurs dans cette situation. Nous avons élaboré un programme que nous jugeons être acceptable. Celui-ci ne nous coûtera presque rien tout en nous permettant de rabaisser les taux d'intérêt applicables à ces emprunts au niveau des taux applicables aux prêts consentis ces jours-ci par la Société du crédit agricole.

LA DATE À LAQUELLE ON ANNONCERA LE NOUVEAU PROGRAMME

M. Murray Cardiff (Huron-Bruce): Monsieur le Président, bon nombre d'agriculteurs ne pourront pas ensemer leurs champs le printemps prochain si ce programme n'entre pas en vigueur presque immédiatement ce qui leur permettra de planifier leurs travaux cette année. Quand le ministre pense-t-il que le programme sera annoncé? Est-ce qu'il le sera à temps pour les semences du printemps?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le député sait aussi bien que moi qu'un grand nombre d'agriculteurs pourront ensemer leurs champs à cause des montants énormes que nous leur versons dans le cadre du programme de stabilisation. Bon nombre de ses électeurs reçoivent une subvention de \$275 la tonne pour les haricots blancs. Un grand nombre recevront aussi une subvention pour les pommes. Environ 12 millions de dollars seront versés en Ontario. Le programme sera annoncé à temps pour permettre à ceux qui ne cultivent pas de haricots blancs, ou certaines des autres récoltes subventionnées, d'ensemencer leurs champs.